

Septembre 2019

## PROJET DE THESE EN GEOGRAPHIE

### Compensation écologique, réseaux écologiques et territoires

#### Idée générale :

Comment faire de la compensation écologique un levier au redéploiement de réseaux écologiques (en territoire agricole ?)

#### Constat :

Le concept de compensation écologique a été introduit en droit français dans un objectif d'enrayer la perte de biodiversité dans les territoires. La notion même de compensation vise à compenser les impacts sur les espèces protégées, qu'elles soient à enjeux ou ordinaires, les habitats naturels protégés et ses fonctions, et de ses liaisons. Il apparaît ainsi que la compensation, pour être bénéfique à la Biodiversité, ne peut être traitée uniquement de manière locale mais doit être intégrée à l'échelle territoriale et ainsi prendre en compte les enjeux socio-économiques et environnementaux du territoire.

Les premiers résultats d'analyse de la compensation et de la non-perte nette ne permettent pas à ce jour de justifier de la réussite de la compensation telle qu'elle est actuellement conçue et mise en œuvre (article...).

#### Objectif :

Réinterroger l'application de la compensation actuelle de la compensation et son intégration territoriale par rapport au bénéfice global pour les territoires. Quelle connexion des sites de compensation avec les territoires adjacents est nécessaire ? Une compensation diffuse sur de nombreuses parcelles agricole permettrait-elle de meilleurs résultats ? Quels types de compensation serait alors possible et permettrait d'apporter un bénéfice au plus grand nombre d'espèces tout en répondant aux objectifs de la réglementation ? Parmi ces mesures, lesquelles permettraient également d'apporter un bénéfice aux territoires voire aux activités agricoles ? Quels leviers pour mettre en place ces mesures ?

#### Questions à approfondir :

1/ Dans la pratique, et notamment dans les autres pays, comment la compensation écologique est-elle intégrée au territoire (et répond-elle à ses besoins) ?

2/ Quels sont les besoins des territoires français en terme de Biodiversité ?

3/ Quelles mesures /aménagements permettraient de répondre à ces besoins ? Est-ce que mettre en place des mesures écologiques diffuses (réseau de mesures sur de nombreuses parcelles) dans un territoire serait plus bénéfique pour la biodiversité que des mesures localisées (sur un nombre limité de parcelles) ? Pour quelles espèces serait-ce vrai ou faux ? À quelle échelle d'application ?

4/ Quels leviers et freins pour le déploiement de mesures permettant d'irriguer le territoire

### *Profil souhaité*

Etudiant disposant d'un MASTER 2 en géographie, ayant de solides connaissances en écologie fonctionnelle ainsi qu'une bonne maîtrise des dispositifs juridiques liés à la séquence ERC. Connaissance des outils statistiques et géomatiques appréciée. Maîtrise de la littérature scientifique francophone et anglophone sur le sujet. Capacité rédactionnelle.

*La thèse se déroulera dans le cadre de la Chaire BEGI, en partenariat avec le Groupe EIFFAGE sur une durée de 3 ans (Financement de 36 mois). Elle sera réalisée au sein du laboratoire LADYSS.*

Envoi d'un CV, d'un projet de recherche de 5 à 7 pages

Date limite d'envoi : **8 Octobre 2019** par mail à [Catherine.Carre@univ-paris1.fr](mailto:Catherine.Carre@univ-paris1.fr) et [Laurent.Simon@univ-paris1.fr](mailto:Laurent.Simon@univ-paris1.fr)